

COMITE SYNDICAL

Réunion du 09 mars 2026

2026-14 Modification du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Mme Denise RENAUD

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Eric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président), M. Sébastien VERDON.

POUVOIRS (4) :

Mme Isabelle MOINET donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD,

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Yann THOMAS,

M. Xavier SARRY donne pouvoir à M. Judicaël LAMY

M. Yannick SOULARD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

Votants : 16

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (11) :

Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU.

M. Alain CAREIL, M. Thomas GISBERT, M. Rémi PASCAREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Frédéric PORTRAIT, M. Xavier SARRY, M. Yannick SOULARD, M. Patrick VILLALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale des Services d'e-Collectivités,
Madame Sandrine BRIAUD, Responsable de la cellule Méthode, Projets, Accompagnement,
Madame Mathilde MANDIN, Chargée de support logiciels métiers.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2026-14 Modification du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2026

Conformément aux articles L313-1 et suivants du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement du syndicat mixte.

1) Création de poste

✓ **Assistant(e) administratif (ve) RH**

La fonction RH – instances – commande publique, aujourd'hui exercée sans redondance, constitue un point de vigilance organisationnelle. Afin d'assurer la sécurisation des procédures et la continuité administrative, il est proposé la création d'un emploi permanent d'assistant(e) administratif(ve) RH / instances à temps complet, ce poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs (catégorie C de la filière administrative).

Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire, dans les conditions prévues à l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. L'agent recruté par ce fondement juridique sera engagé par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans.

✓ **Délégué(e) à la protection des données**

Afin de pouvoir faire face à la demande importante des collectivités adhérentes concernant les prestations RGPD proposées par le syndicat et l'évolution de l'offre, il est proposé la création d'un emploi permanent de délégué à la protection des données à temps complet, ce poste relevant du cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A de la filière administrative ou technique), des rédacteurs ou techniciens (catégorie B de la filière administrative ou technique).

Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire, dans les conditions prévues à l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. L'agent recruté par ce fondement juridique sera engagé par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans.

✓ **Chargé(e) de relation adhérents (contrat de projet)**

Afin de présenter et proposer l'offre de services e-Collectivités aux collectivités des départements ligériens, il vous est proposé de créer un poste de chargé(e) de relation adhérents en contrat de projet d'une durée de 3 ans, à temps complet, ce poste relèverait du cadre d'emplois des rédacteurs (catégorie B de la filière administrative).

Cet emploi est créé dans le cadre d'un contrat de projet, conformément aux articles L332-24 à L332-26 du Code général de la fonction publique.

Il est précisé que le grade exact correspondant à cet emploi sera indiqué au tableau des effectifs dès lors que le recrutement aura été effectué.

2) Modification :

✓ **Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) mutualisé**

Dans le cadre du développement de l'accompagnement des collectivités en matière de cybersécurité, un poste de consultant cybersécurité avait été créé par délibération du Comité syndical du 27 juin 2022.

Cet emploi non permanent a été pourvu à compter du 1^{er} novembre 2022 dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de trois ans, relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. L'agent recruté a présenté sa démission le 10 février 2025, avec effet au 30 avril 2025.

Afin de prendre en compte l'évolution de l'organisation interne du syndicat, notamment l'intégration des missions de cybersécurité au sein du pôle Confiance numérique – regroupant également les activités de protection des

données – et de structurer une offre d’accompagnement adaptée aux petites et moyennes collectivités. Un emploi permanent de RSSI mutualisé à temps complet a été créé par délibération du 24 février 2025.

Cet emploi relevait des cadres d’emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A – filière administrative ou technique) ainsi que des rédacteurs ou techniciens (catégorie B – filière administrative ou technique). Il avait vocation à piloter l’offre de cybersécurité du syndicat et à mettre en œuvre une prestation de RSSI mutualisé.

Les travaux conduits au sein du Comité d’orientation et du Comité technique (mars–avril 2025), complétés par les résultats de l’enquête réalisée auprès des adhérents à la fin de l’été 2025, ont permis de redéfinir le positionnement de cette offre. Celle-ci s’oriente désormais vers :

- un accompagnement en matière de gouvernance de la cybersécurité,
- la montée en compétences des élus et des agents,
- la mise à disposition d’outils méthodologiques cohérents,
- la préparation à la gestion de crise.

Au regard de ce repositionnement, l’intitulé « RSSI mutualisé » apparaît inadapté et susceptible d’engager excessivement la responsabilité du syndicat. Aucun recrutement n’a été finalisé sur cette base.

Il est en conséquence proposé de modifier l’intitulé de l’emploi comme suit : Conseiller en cybersécurité.

Cet emploi, sans modification du cadre d’emplois ni du temps de travail, sera rattaché au pôle Cellule Méthode, projets, accompagnement, ses missions étant alignées sur la nouvelle offre cybersécurité adoptée par le Comité syndical du 8 décembre 2025.

3) Information recrutements :

✓ Responsable de la Cellule Méthode, projets et accompagnement

Lors de sa séance du 30 juin 2025, le comité syndical a approuvé la création d’un **poste de Responsable de la Cellule méthode, projets, accompagnement**, chargé d’assurer la coordination et le management de cette cellule au quotidien, formaliser les procédures internes et d’appui à la structuration via Odoo et la GED, piloter les projets de la feuille de route numérique : soutien à la mise en œuvre, suivi méthodologique, animation collective autour des projets prioritaires, accompagner les collectivités notamment sur les outils et usages complexes (GED, GRU, cybersécurité, numérique responsable....).

Après processus de recrutement, ce poste a été pourvu le 1^{er} décembre 2025.

✓ Responsable du Centre de Services Numériques

Lors de sa séance du 28 avril 2025, le comité syndical a approuvé la création d’un **poste de Responsable du Centres de Services Numériques**, chargé d’assurer la coordination quotidienne de ces activités, d’accompagner les agents dans la gestion des demandes, et de garantir la continuité de service attendue par les collectivités. Ce poste vise à renforcer l’efficacité collective et la lisibilité de l’organisation, sans alourdir la structure existante.

Après processus de recrutement, ce poste a été pourvu le 2 mars 2026.

✓ Chargé de support Logiciels métiers

Le contrat d’un agent arrivant à échéance le 31 décembre 2025, le syndicat a décidé de procéder à son remplacement afin d’assurer une assistance sur les logiciels métiers de qualité pour répondre aux nombreuses demandes des collectivités adhérentes. Cette opération a fait l’objet d’une publication pour vacance de poste :

- Un emploi permanent de chargé de support logiciels métiers à temps complet, ce poste relevant du cadre d’emplois des adjoints administratifs ou techniques (catégorie C de la filière administrative ou technique), des rédacteurs ou techniciens (catégorie B de la filière administrative ou technique).

L’agent dont le contrat arrivait à échéance le 31 décembre 2025 s’est porté candidat.

Après processus de recrutement, ce dernier a été retenu sur un contrat à durée déterminée de 2,5 ans du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2028.

✓ **Chef de projets, contrat de projet (12 mois)**

Lors du Comité syndical du 12 juin 2023, un poste de Chef de projet informatique avait été créé afin de :

- Piloter les projets de la feuille de route numérique,
- Etudier la faisabilité financière, technique, organisationnelle des actions identifiées,
- Vérifier l'adéquation de l'offre proposée avec les attendus exprimés par les comités d'orientation et technique.

Le poste prend la forme d'un contrat de projet de 3 ans à temps complet, relevant du cadre d'emplois des attachés (catégorie A de la filière administrative) ou des ingénieurs (catégorie A de la filière technique).

L'agent initialement recruté pour une durée de 36 mois ayant démissionné le 30 novembre 2025, le poste de chef de projet a fait l'objet d'une publication pour la durée restante du contrat de projet, soit 12 mois.

Depuis le 6 janvier 2026, le poste est pourvu.

Le Comité syndical après en avoir délibéré, décide :

1. Il est créé au 1^{er} avril 2026 :
 - un emploi permanent d'assistant administratif RH / instances à temps complet...
 - un emploi permanent de délégué à la protection des données à temps complet...
 - un emploi non permanent de chargé de relation adhérents dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de 3 ans
2. L'emploi permanent de RSSI mutualisé est modifié comme suit :
 - Nouvel intitulé : Conseiller en cybersécurité
3. Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.
4. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
5. Le Président est autorisé à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 09/03/2025

Votants : 16

Voix totales : 16

Voix exprimées : 16

Non Votés : 0

1 – Pour : 16 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Emplois permanents

Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Direction	Directeur général des services	Ingénieur principal	1	0	TC
Direction	Directeur général adjoint	Ingénieur principal	0	1	TC
Ressources et relation adhérent	Responsable de pôle et responsable administratif et financier	Attaché	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Assistant administratif et financier	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Assistant administratif RH	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	0	1	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérent	Rédacteur Principal 1ère classe	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérent	Rédacteur principal de 2ème classe	1	0	TC
Centre de services numériques	Responsable du centre de services numériques	Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A de la filière administrative ou technique)	1	0	TC
Centre de services numériques- unité technique	Responsable technique	Technicien principal 2ème classe	1	0	TC
Centre de services numériques- unité technique	Administrateur systèmes, réseaux et sécurité	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
Centre de services numériques- unité technique	Administrateur systèmes et réseaux	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
Centre de services numériques- unité technique	Technicien devops	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
Centre de services numériques- unité technique	Développeur web	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
Centre de services numériques- unité technique	Développeur web	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
Centre de services numériques- unité technique	Développeur web	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
Centre de services numériques	Référent d'applications dématérialisation	Technicien principal 1ère classe	0	1	TC
Centre de services numériques	Référent d'applications dématérialisation	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
Centre de services numériques	Référent d'applications dématérialisation	Adjoint technique	0	1	TC
Centre de services numériques	Référent d'applications dématérialisation	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
Centre de services numériques	Référent d'applications dématérialisation	Rédacteur principal 1ère classe	1	0	TC
Centre de services numériques	Référent d'applications dématérialisation	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Rédacteur principal 1ère classe	1	0	TC

Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Agent de maitrise principal	0	1	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Rédacteur	1	0	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	0	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Cadre d'emploi des rédacteurs	0	1	TC
Centre de services numériques	Chargé de support aux logiciels métiers	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	1	0	TC
Cellule Méthode, projets, accompagnement	Responsable	Cadre d'emplois des ingénieurs (catégorie A de la filière technique)	1	0	TC
Cellule Méthode, projets, accompagnement	Chargé(e) de projet	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
Cellule Méthode, projets, accompagnement	Conseiller en cybersécurité	Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A de la filière administrative ou technique), des rédacteurs ou techniciens (catégorie B de la filière administrative ou technique)	0	1	TC
Confiance numérique	Responsable de pôle	Ingénieur	1	0	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Rédacteur principal de 2ème classe	1	0	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Cadre d'emplois des attachés	1	0	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Technicien principal 1ère classe	1	0	TC
Confiance numérique	Délégué à la Protection des Données	Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A de la filière administrative ou technique), des rédacteurs ou techniciens (catégorie B de la filière administrative ou technique)	0	1	TC
			25	12	

Emplois non permanents

Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Centre de services numériques	Chef de projet numérique (Contrat de projet- CDD 3 ans)	Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérents (Contrat de projet – CDD de 3 ans)	Cadre d'emplois des rédacteurs ou techniciens (catégorie B de la filière administrative ou technique)	0	1	TC
Ressources et relation adhérent	Apprenti en marketing /développement commercial (contrat d'apprentissage 1 an)	Apprenti	1	0	TC

Entité	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie			
Centre de services numériques	Apprenti « Référent d'application dématérialisation »	Apprenti	0	1	TC
Centre de services numériques	Apprenti « Organisation documentaire et information »	Apprenti	0	1	TC
			2	3	